

CORREZE

DÉPARTEMENT
TULLE
CANTON
TULLE
COMMUNE
Secrétariat Général

SC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

N° \_\_\_\_\_

## Arrêté portant approbation de la donation d'un film 8mm concernant la visite du Général de Gaulle à Tulle en mai 1962 par Monsieur Dominique MOUSSOURS-EYROLLES pour affectation au fonds des archives municipales de la Ville de Tulle

Le Maire-Adjoint délégué aux affaires Culturelles,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 septembre 2020 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales - Délibération abrogeant et remplaçant la délibération n° 2 du 28 mai 2020,
- Vu l'arrêté n°37 du 29 mai 2020 portant délégation de fonctions à Madame Christiane MAGRY-JOSPIN, Huitième Adjoint,
- Considérant que la donation d'un film 8mm relatif à la visite du Général de Gaulle à Tulle en mai 1962 a été proposée par Monsieur Dominique MOUSSOURS-EYROLLES, résidant à Pessac (33600).
- Considérant que cette donation vient compléter le fonds des archives municipales de la Ville de Tulle et mettre en lumière un événement marquant des années 1960 à Tulle,

### ARRETE :

**ARTICLE 1 :** Approuve la donation, par Monsieur Dominique MOUSSOURS-EYROLLES, d'un film 8mm concernant la visite du Général de Gaulle, en mai 1962 à Tulle.

Cette donation, d'une valeur de 100 €, est vouée à intégrer le fonds des archives municipales de la Ville de Tulle.

**ARTICLE 2 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE
- Monsieur Dominique MOUSSOURS-EYROLLES

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

TULLE, le 18 octobre 2022

Transmis au contrôle de Légalité le : 24 OCT. 2022

Date et Réf. de l'accusé de réception : 24 OCT. 2022

AD89 - 18/10/2022



Le Maire-Adjoint,

Christiane MAGRY-JOSPIN